



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 31 mai 2022
Édifice Nord
 19h00 à 21h00
Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Catherine Ian	Représentante des parents
3	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
4	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
1	Madame Ann Légaré	Technicienne du service de garde
2	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
3	Madame Myriam Vincent	Enseignante
4	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Magalie Michaud	Directrice de l'école
	Madame Nada Haouili	Directrice adjointe de l'école
	M. Michele Schiraldi	TES au Sud
Sont absents		
1	Monsieur Jean-Baptiste Lattouf	Représentant des parents
2	Madame Véronique Bleau	Représentante des parents
3	Madame Johanne Trudel	Enseignante

56	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Ramy, présidente du CÉ, ouvre la séance à 19h04 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
57	Questions du public :
	Pas de question.

58	L'adoption de l'ordre du jour :	
015-CÉ 21/22 –58	CONSIDÉRANT	que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	<p>L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 31 mai 2022.</p> <p>Rajout de points à Affaires nouvelles: 64- a) OPP b) Parascolaire c) chandail</p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	56	a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum	Adoption Constat
10 min.	57	Question(s) du public	Information(s)
5 min.	58	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
5 min.	59	Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022	Adoption
5 min.	60	Suivi(s) au procès-verbal •	Information(s)
10 min.	61	Correspondance	Information(s)
15 min.	62	Les rapports et la reddition de comptes : a) Rapport du président; b) Rapport de la direction; c) Rapport du service de garde;	Information(s)
60 min.	63	Travaux du conseil : a) Service de traiteur b) Critères de sélection d'une direction d'école c) Calendrier 2022-2023	Information Approuve Approuve Approuve

		<p>d) Évaluation des résultats - Plan de lutte à l'intimidation et à la violence</p> <p>e) Rapport annuel du Conseil d'établissement</p> <p>f) Budget du Conseil d'établissement (375\$)</p> <p>g) Règles de conduite et mesures de sécurité 2022-2023</p> <p>h) SDG : Planification des journées pédagogiques 2022-2023</p>	<p>Approuve</p> <p>Approuve</p> <p>Approuve</p> <p>Approuve</p>
5 min.	64	Affaires nouvelles : a)	Information
5 min.	65	Levée de la séance	Adoption
15 min.	66	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

59	Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022 :	
015-CÉ 21/22 - 59	PRÉAMBULE	Madame Dalia Ramy, représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Légaré et appuyée par Mme Gauthier il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022;

60	Suivi(s) au procès-verbal :
	<ul style="list-style-type: none"> - Commande de chandails pour le sentiment d'appartenance à l'école Beau-Séjour, pour un total d'environ 3000\$. Les membres du CÉ proposent que la distribution se fasse à la rentrée, couleur Neon bleue, avec le logo de Beau-Séjour. Avoir également un chandail pour les intervenants peut-être d'une couleur différente.

61	Correspondance :
	Pas de correspondance

62	Les rapports et les redditions de comptes :
----	---

De la présidente :

62-a)	<p>Mme Ramy :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hâte de voir les travaux de l'OPP. - Satisfaite du niveau des travaux et de l'implication et valorisation de l'appartenance à l'école. - Très bonne nouvelle du CSS au niveau de la participation des écoles à des projets. - Il serait intéressant d'avoir des activités de parascolaires de façon soutenue. - Réélue au conseil d'administration en tant que membre parent du district Nord-Est.
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Michaud

62-b)	COVID	Baisse drastique des cas et de l'absentéisme. On test beaucoup moins aussi.
	Unités mobiles	En attente à savoir si nous pourrions garder les unités mobiles ou non. Les membres du CÉ proposent d'écrire une lettre afin de conserver les modulaires pour que l'édifice Sud puisse avoir une bibliothèque et que les élèves TSA plus vieux puissent être à l'édifice Sud.
	Travaux	Tous les travaux sont reportés à 2023. Les démarches sont amorcées. Travaux pour 2024 est déjà en planification aussi.
	Kinball	Deux équipes complètes, deux participations à des tournois, prix Esprit d'équipe. En fin de semaine dernière, participation aux Jeux de Montréal.
	Épelle-Moi Canada Mme Ferroudja	Cet évènement a eu lieu au collège Jean-de-Brébeuf et s'est tenu en présence de Mr. René Bernier, directeur de l'école secondaire Saint-Laurent et de Mme Marwa Rizqy, la députée à l'assemblée générale qui a gratifié nos lauréats par des certificats. Deux candidats se sont qualifiés pour la finale le 30 mai à Toronto !
	Balado - Isabelle	4 balados créés par la classe d'Isabelle avec La Puce à l'oreille.
	Semaine des services de garde	Pleins d'activités tout au long de la semaine du SDG. Journée BBQ, beau temps était présent. Sourires et plaisirs. Beau travail de la part de Mme Légaré.
	Dépistages pédagogiques	Poursuite des dépistages de la Maternelle à la 6 ^e année.

	Orthographe-O-thon	Fait et succès sur toute la ligne. Beaucoup d'élèves très motivés.
	Capitaine Sirop	Pour tous les élèves de l'école. Dégustation de la tire d'érable pour tous les élèves.
	Examens ministériels	Les examens ont débuté cette semaine. Différentes dates pour la 4 ^e et 6 ^e année. Pourcentage de 10%.
	Bienvenue à la Maternelle	La semaine prochaine, « Bienvenue à la maternelle » aura lieu. Nous avons 3 classes pleines à 19 élèves.
	1 M de Km	Différentes activités seront mises en places. 9 et 10 juin.
	Visite des 3 ^e année	Une visite des élèves de 3 ^e année du Nord iront faire une visite à l'édifice Sud.
	À venir	20 juin : Fête des finissants 22 juin : Fête de fin d'année Besoin de bénévoles.
	Service de psychologie	Il y aura un psychologue l'année prochaine à Beau-Séjour.
	Départ	Mme Légaré change d'école l'année prochaine. Notre psychoéducatrice a été recrutée par les services éducatifs.

Rapport du Service de garde :

62-c)	Pas de rapport
-------	----------------

63	Les travaux du conseil d'établissement :	
63-a)	Service de traiteur	
	Nous avons été choisis par la « Cantine pour tous » qui fait affaire avec notre traiteur actuel « Garde manger pour tous » afin de participer à ce projet. Dès le 12 septembre, prix de 1\$ à 5,50\$ sur contribution volontaire.	
63-b)	Critères de sélection d'une direction d'école	
015-CÉ 21/22- 63-b)	PRÉAMBULE	Ces critères ont déjà été présentés et discutés lors de la dernière rencontre, mais n'avaient pas été approuvés
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a pas de commentaires ni de modifications;

	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Vincent, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER	Les critères de sélection d'une direction d'école pour l'année 22-23.
63-c)	Calendrier – 2022-2023	
015-CÉ 21/22 – 63- c)	PRÉAMBULE	Madame Michaud présente le calendrier scolaire finale pour l'année scolaire 2022-2023.
	CONSIDÉRANT	La semaine de relâche a été devancée afin d'avoir une cohérence entre les différentes commissions scolaires du Grand Montréal Métropolitain.
	CONSIDÉRANT	Il y aura 3 étapes.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER	Le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.
63-d)	Évaluation des résultats – Plan de lutte à l'intimidation et à la violence	
015-CÉ 21/22 – 63-d)	PRÉAMBULE	Madame Haouili, accompagné de M. Schiraldi, présente les résultats du SÉVI (Sondage à l'école de la violence et l'intimidation). Sondage passé à tous les élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année dans le but de ressortir les faits saillants et les zones de vulnérabilité de l'école. Les résultats nous guident dans les objectifs et moyens à mettre en place dans notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Par après, Mme Haouili présente le bilan des différentes actions réalisées au courant de l'année dans le cadre du plan de lutte contre la violence et l'intimidation, des impacts ressentis et des actions prévues pour l'année 2022-2023. Ce bilan sera déposé sur le site web de l'école.
	CONSIDÉRANT	Que les questions des membres du CÉ ont été répondues. Il y aura également des informations à envoyer aux parents.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Légaré et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	L'évaluation des résultats du plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'année scolaire 2021-2022.
63-f)	Budget du conseil d'établissement	
015-CÉ	PRÉAMBULE	Mme Michaud propose d'utiliser le budget pour un souper pour tous les membres, au dernier CÉ, le 14 juin prochain.

21/22 – 63-f)		
	CONSIDÉRANT	Que le souper aura lieu à 18h30, qu'il n'y a pas d'autres propositions;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu;
	D'APPROUVER	Le budget du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.
63-g)	Règles de conduite et mesures de sécurité 2022-2023	
015-CÉ 21/22 – 63-g)	PRÉAMBULE	Madame Michaud présente le code de vie et les règles comportementales du SCP.
	CONSIDÉRANT	Il y aura une présentation du SCP aux intervenants du Nord afin d'avoir un seul système. Le code de vie sera version papier et il y aura une signature des parents.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Subaihi et appuyée par Mme Légaré, il est résolu à l'unanimité ;
	D'APPROUVER	Les règles de conduite et mesures de sécurité pour l'année scolaire 2022-2023
63-h)	SDG – Planification des journées pédagogiques 22-223	
015-CÉ 21/22 – 63-h)	PRÉAMBULE	Madame Légaré présente la planification des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2022-2023.
	CONSIDÉRANT	Le retour des sorties à l'extérieur de l'école. Les frais peuvent changer à cause des frais de transport.
	CONSIDÉRANT	Les sorties ne sont pas obligatoires et les élèves peuvent rester à l'école.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Ramy, il est résolu à l'unanimité ;
	APPROUVER	la planification des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2022-2023.
64	Affaires nouvelles :	
	a) OPP : projet de jardinage avec l'organisme Vert Cité en trois phases (édifice Nord, Sud, jardins-école). Date à venir selon la température. Une dizaine de famille (30 personnes) s'est inscrite.	

	<p>b) Parascolaire : Ramener le parascolaire à l'école de façon soutenue afin de créer un plus grand sentiment d'appartenance à l'école, de participer à des tournois, etc. Avoir un grand nombre d'élèves comme participants.</p> <p>Le Kinball fut un grand succès et il y a une demande pour une suite l'année prochaine et la possibilité de l'approuver au prochain CÉ.</p> <p>Voir la possibilité d'avoir de la robotique (codage ou autre) pourrait être intéressant, et peut-être pour les 6^e année qui ne sont pas dans le programme d'anglais intensif. Vérifier également avec Fusion-Jeunesse les différents projets mis en place.</p>	
015-CÉ 21/22 -64 c)	<p>d) Chandails : tel que discuté au point suivi au procès-verbal,</p> <p>EN CONSÉQUENCE : sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité ;</p>	
	<p>APPROUVER : L'achat de T-shirt pour l'ensemble des élèves et des enseignants pour le début de l'année scolaire 2022-2023.</p>	
65	<p>Levée de la séance :</p>	
015-CÉ 21/22 -65	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Boileau il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 21h23.

66 -	<p>Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :</p>